AR Prefecture
024-200040400-20230530-2023_99_1-DE
Reçu le 07/06/2023

2023/99 du 30 mai 2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire

****

Le 30 mai 2023, le conseil Communautaire s'est réuni au restaurant d'application de la MFR de Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 23 mai 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	40	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche — Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Pierre Janaillac – Julie Bordet – Marion Lafaye - Régis Defraye – Joëlle Saint Martin - Patrick lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Jean-Claude Desport
Titulaires absents	18	Bernadette Bazinet – Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup – Jean-Marcel Beau – Joël Constant – Clément Lemercier – Nicolas Platon – Catherine Esculier – Bernard Saint Martin – Christophe Rossard – Philippe Dubourg – Priça Mortier – Jean-Claude Arnaud – Denis Ferrand – Edwige Badel - Jean-Pierre Paretour -
Procurations	11	Lisa Boyer à Jean-Claude Desport Michel Desmoulin à Murielle Cassier Jean-Marcel Beau à Jean-Pierre Paretour Joël Constant à Bruno Limerat Clément Lemercier à Ludovic Gillaizeau Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Bernard Saint Martin à Philippe Chotard Christophe Rossard à Yves Mahaud Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Julie Bordet

AR Prefecture

024-200040400-20230530-2023_99_1-DE
Reçu le 07/06/2023

DELIBERATION N° 2023 /99 : (Code Nomenclature /411)
DATE : 30 MAI 2023
RAPPORTEUR : Yves Mahaud
OBJET : Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

- Monsieur le Vice-Président propose de procéder aux modifications de postes suivants :

  -Création d'un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à 35 heures hebdomadaires suite à avancement de grade au 1er juin 2023, après avis de la commission Lignes de Gestion ;

  -Création d'un poste d'adjoint d'animation principal 2ème classe à 30 heures hebdomadaires suite à avancement de grade au 1er juin 2023, après avis de la commission Lignes de Gestion ;

  -Création d'un poste d'adjoint administratif à 35 heures hebdomadaires suite à la nomination stagiaire au 1er septembre 2023 d'un agent contractuel au service des ressources humaines, après avis favorable de la commission AGRH du 23 mai 2023 ;

  -Création d'un poste d'agent de maîtrise à 35h hebdomadaire suite à la réussite au concours d'un agent au service SPANC, après avis de la commission Lignes de Gestion.

- Monsieur le Vice-Président a procédé à la modification de 3 postes jusqu'à ce jour actifs, rendus en position de disponibilité :

  -1 poste d'adjoint d'animation principal 1ère classe à 35h hebdomadaire suite à la mise en position de disponibilité pour convenances personnelles au 24/04/2023 d'un agent au service Animation.

  -1 poste d'adjoint technique à 35h hebdomadaire suite à la mise en position de disponibilité pour convenances personnelles au 22/06/2022 d'un agent au service technique.

  -1 poste d'adjoint d'animation à 32h hebdomadaire suite à la mise en position de disponibilité pour convenances personnelles au 21/11/2022 d'un agent au service Animation.

- Monsieur le Vice-Président a procédé à la modification d'1 poste jusqu'à ce jour en disponibilité, rendu vacant :

  1 poste d'adjoint d'animation à 31h hebdomadaire suite à la démission d'un agent au 1er mai 2023.

Le tableau des effectifs recense désormais 133 postes dont 116 postes pourvus représentant 110 ETP, 10 disponibilités et 7 postes vacants.

Par ailleurs, la collectivité compte 2 contrats VTA à temps plein, 3 contrats de projet à temps plein, 15 contrats de missions temporaires représentant 6.70 ETP, 10 CDD représentant 8.05 ETP et 3 contrats saisonniers au service tourisme représentant 2.58 ETP.

AR Prefecture
024-200040400-20230530-2023_99_1-DE
Reçu le 07/06/2023

Le tableau des effectifs est désormais le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS FONCTIONNAIRES	DUREE HEBDO MADAIRE	POSTES CREES	EFFECTIF POURVU		POSTES VACANTS
			dont actifs	dont dispos	
Attaché hors classe	35	1	1	0	0
Attaché	35	4	4	0	0
Rédacteur Principal 1°Classe	35	3	3	0	0
Rédacteur Principal 2°Classe	35	1	1	0	0
Rédacteur	35	2	1	0	1
Adjoint Administratif Principal 1° classe	35	3	3	0	0
Adjoint Administratif Principal 1° classe	30	1	1	0	0
Adjoint Administratif Principal 2°classe	35	2	2	0	0
Adjoint administratif	35	6	4	1	1
Adjoint administratif	28	1	1	0	0
Ingénieur principal	35	1	1	0	0
Agent de maîtrise principal	35	4	4	0	0
Agent de maîtrise	35	8	7	0	1
Agent de maîtrise	32	1	1	0	0
Agent de maîtrise	31	1	1	0	0
Agent de maîtrise	30	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 1°classe	35	2	2	0	0
Adjoint technique Principal 1°classe	30	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	35	5	4	0	1
Adjoint technique Principal 2° classe	31	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	30	2	2	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	16	1	1	0	0
Adjoint technique Principal 2° classe	15	1	1	0	0
Adjoint technique	35	15	12	3	0
Adjoint technique	33	2	2	0	0
Animateur principal 1° classe	35	1	1	0	0
Animateur	35	3	2	0	1
Adjoint d'animation principal 1°classe	35	9	7	2	0
Adjoint d'animation principal 1°classe	30	1	1	0	0
Adjoint d'animation principal 1°classe	24	1	0	1	0
Adjoint d'animation Principal 2°classe	35	3	3	0	0
Adjoint d'animation Principal 2°	31	1	1	0	0

AR Prefecture
024-200040400-20230530-2023_99_1-DE
Reçu le 07/06/2023

classe					
Adjoint d'animation Principal 2° classe	30	2	1	0	1
Adjoint d'animation	35	13	13	0	0
Adjoint d'animation	33	1	1	0	0
Adjoint d'animation	32	2	1	1	0
Adjoint d'animation	31	1	0	0	1
Adjoint d'animation	30	4	3	1	0
Adjoint d'animation	24	2	2	0	0
Adjoint d'animation	23,37	1	0	1	0
Educateur des activités physiques et sportives	35	1	1	0	0
Opérateur Territorial Principal des activités physiques et sportives	35	3	3	0	0
Opérateur Territorial des activités physiques et sportives qualifié	35	1	1	0	0
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	35	1	1	0	0
ATSEM principal 1° classe	35	2	2	0	0
ATSEM principal 1° classe	31,5	1	1	0	0
ATSEM principal 2°classe	35	2	2	0	0
ATSEM principal 2°classe	27	1	1	0	0
AGENTS CONTRACTUELS					
Attaché CDI	35	1	1	0	0
Rédacteur Principal de 2°classe CDI	35	1	1	0	0
Adjoint administratif en CDI	35	1	1	0	0
Adjoint technique	21	1	1	0	0
Adjoint technique	20	1	1	0	0
Adjoint d'animation CDI	17	1	1	0	0

AR Prefecture

024-200040400-20230530-2023_99_1-DE
Reçu le 07/06/2023

Le conseil communautaire, ouï l'exposé de M. le Vice-Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

A - Le tableau des effectifs est modifié tel que présenté ci-dessus ;

B - Les crédits nécessaires à la rémunération des agents et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget intercommunal 2023 aux chapitres prévus à cet effet.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 52
Votes contre :0
Abstentions : 0

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signé électroniquement le 05/06/2023 à 17:21
par Didier BAZINET

La secrétaire de séance du 30 mai 2023
Murielle Cassier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 05/06/2023 17:21:35